

Assouplissement des mesures en vigueur à partir du 19.04.2021

À la suite des nouvelles mesures de protection décidées le 14 avril par le Conseil Fédéral afin de lutter contre la propagation du COVID-19, vous trouverez ci-après le détail des infrastructures ouvertes et fermées dans notre destination :

Ouvert - Autorisé	Fermé - Interdit
<p>Rassemblements privés à l'intérieur limités à 10 personnes (enfants inclus).</p> <p>Rassemblements privés à l'extérieur limités à 15 personnes (enfants inclus).</p>	<p>Rassemblements privés à l'intérieur de plus de 10 personnes interdits (enfants inclus).</p> <p>Rassemblements privés à l'extérieur de plus de 15 personnes interdits (enfants inclus).</p>
<p>Magasins d'alimentation / boulangeries / boucheries pharmacies / poste / banque / stations-services</p> <p>Magasins de sports et autres commerces</p>	-
<p>Réouverture des terrasses de restaurants et bars <i>Service à table uniquement, max. 4 personnes, masque obligatoire pour tout déplacement, enregistrement des coordonnées</i></p> <p>Service de restauration à l'emporter</p>	<p>Pas de service à l'intérieur des restaurants et bars</p> <p>Boîtes de nuit fermées</p>
<p>Remontées mécaniques <i>Masque obligatoire</i> <i>Fermeture de fin de saison le 18 avril</i></p>	-
<p>Bien-être <i>Sous certaines conditions</i></p> <p>Centre sportif <i>Masque et distances obligatoires</i></p>	Espaces de bien-être intérieurs comme les spa et les bains
<p>Places de jeux Rassemblement max. 15 personnes, enfants inclus</p>	
<p>Bibliothèques et ludothèque Musées et cinéma <i>Masque et distances obligatoires</i></p>	
<p>Certaines animations de l'office du tourisme <i>Masque obligatoire</i></p> <p>Certains petits événements sous conditions</p>	Événements et manifestations de grande envergure